

**COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
Du 10 Avril 2025**

Présents :

Patricia TESTA, Roseline RIU, Virginie ARSEGUEL, Albertina GUIU, Jessica ANNE
Germain FLORES, Auguste PEREIRA, Germain RAMIREZ, Philippe CARAUD

Procurations :

Christophe GONÇALVES donne procuration à Virginie ARSEGUEL
Patricia SAUMANDE donne procuration à Auguste PEREIRA

Absents :

Jean François FONQUERGNE, Anna PAZ, Sébastien ROUGET

Absents excusés :

Christophe ALAUZET

Secrétaire :

Virginie ARSEGUEL

Madame la Maire ouvre la séance en donnant lecture des procurations et le l'ordre du jour.

1. Affectation des résultats de l'exercice 2024 de la MSP

Madame la Maire nous rappelle que le Budget de la Maison de Santé est déficitaire et que ce déficit doit être reporté sur le budget 2025

Total des dépenses 88 906,67 € et Total des recettes 8 418,23 € d'où résultat négatif de 80 488,44 € à reporter.

Le Conseil approuve à l'unanimité

2. Vote du Budget Primitif 2025 de la MSP

Madame la Maire nous rappelle qu'il y a très peu de fonctionnement et beaucoup d'investissements avec des écritures comptables de régularisation.

Total de dépenses d'investissement et de recettes d'investissement de 358 690 €

Total de dépenses de fonctionnement et de recettes de fonctionnement 30 400 €

Soit un budget à l'équilibre de 389 090 €

Le Conseil approuve à l'unanimité

3. Affectation des résultats de l'exercice 2024 de la Commune

Madame la Maire propose de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2024
Le budget principal est excédentaire.

Recettes de fonctionnement 886 005,18 €uros

Recettes d'investissement 256 760,73 €uros soit un total de 1 142 784,91 €uros

Le Conseil approuve à l'unanimité

4. Vote du Budget Primitif 2025 de la Commune

Madame La Maire nous propose une vue d'ensemble des sections :

- dépenses d'investissement et recettes d'investissement 1 858 862 €uros

- dépenses de fonctionnement et des recettes de fonctionnement 2 060 483 €uros.

Soit un budget total de 3 919 345 €uros

Le Conseil approuve à l'unanimité

Le Conseil vote la fixation des durées d'amortissement des subventions d'équipement versées par la Comptabilité comptabilisées aux subdivisions du compte 204- de _016_2025 :

Madame la Maire explique qu'il faut voter la durée d'amortissement pour cet établissement et ce pour 30 ans

Le Conseil approuve à l'unanimité

5. Fixation du montant du loyer de l'extension de la MSP

Madame la Maire nous expose qu'il faut voter le montant de loyer de l'extension de la MSP

Dans le premier bâtiment il y a eu une société créée par les locataires, nous n'avons donc qu'un interlocuteur qui regroupe l'ensemble des professionnels de santé.

Pour l'extension de la MSP les 4 occupants actuels souhaitent rester indépendants. Chacun signera donc son propre bail avec la commune.

Surface totale de 274 M²

- Pour le cabinet dentaire : 290 €uros par mois
- Pour l'orthoptiste : 170 €uros par mois
- Pour la Psychomotricienne : 170 €uros par mois
- Pour l'associé de l'orthoptiste : 90 €uros

Le Conseil approuve à l'unanimité

6. Tirage au sort des jurés d'assises

Madame la Maire rappelle qu'il faut que les jurés aient moins de 73 ans et plus de 23 ans, le Conseil procède au tirage au sort (3 tirages)

7. Questions diverses

Roseline RIU nous expose les remerciements du SPAM pour le loto.

Auguste PERIRA nous informe que les poubelles de l'Ecole d'Amplaing ont réapparu.

Albertina GUIU propose que le site internet du Village ainsi que le bulletin parlent des petits orrys de la commune et mettent en valeur les recherches et le travail effectué par la famille DELPONT.

Patricia TESTA propose de faire une inauguration sur l'extension de la MSP

Madame la Maire lève la séance à 20H25